

Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

commune@ouffet.be

www.ouffet.be

T : 086/36.61.36

F : 086/36.73.79

Application
mobile



Septembre
2020

Lundi :	9h – 12h
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi* :	10h – 12h

(* Permanences matière « population » uniquement)

Service population : Validité de votre permis de conduire

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de **10 ans**.

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec le service population de votre commune pour le renouveler.

Date de délivrance



Date d'expiration
administrative



La collecte des sacs transparents

La prochaine collecte des sacs transparents (plastiques souples) aura lieu le

Vendredi 2 octobre 2020

Nous vous rappelons qu'il est impératif de **déposer vos sacs** à rue **la veille au soir** car le ramassage débute à 6h00 du matin.

Les sacs déposés trop tard ne pourront donc plus être collectés avant la prochaine collecte du **27 novembre 2020**.





Des rats dans votre compost, que faire ?

Un compost n'est pas sans inconvénients. Les déchets végétaux, mais plus encore la viande, attirent les rongeurs. Des précautions sont à prendre.

- 1) Évitez de mettre les **restes de viande et de poisson** dans le compost car l'odeur attire ces petits rongeurs à l'odorat très développé.
- 2) Installez votre compost **loin de toute habitation**, pour qu'ils ne soient pas tentés de préférer l'habitation au jardin.
- 3) Posez un **grillage à maillage étroit autour de votre compost** et surtout en dessous de celui-ci car ces rongeurs accèdent généralement à votre tas de déchets organiques par des galeries souterraines.
- 4) Lorsque vous vous débarrassez des **épluchures de fruits et légumes**, évitez de simplement les déposer sur le dessus de votre compost, préférez les **enfouir**, ce qui vous prémunira aussi des mouchettes.
- 5) **Remuez régulièrement votre compost** à l'aide d'une fourche, ce qui assurera d'une part une bonne oxygénation et donc une dégradation rapide des éléments organiques et d'autre part, la destruction des galeries et nids de rongeurs. En d'autres termes, un compost bien géré attire peu les rongeurs.
- 6) Si vous avez un chat qui dispose d'une litière, préférez une **litière biodégradable** (type granules) que vous pourrez déposer sur votre compost ; les rats comprendront très vite que les lieux ne sont pas sécurisés pour eux.

Il existe aussi des **répulsifs naturels** pour éloigner les rats et souris :

- Le poivre, le citron coupé moisi, l'ail ;
- L'eucalyptus, le laurier, la sauge, l'angélique, la jacinthe, la citronnelle, la menthe (en particulier la menthe poivrée), sous forme de plantes en pleine terre ou en pot, de plantes séchées, mais également en huiles essentielles dont vous aurez déposé quelques gouttes sur des morceaux de coton ;
- La naphthaline ;
- Le purin de sureau ;
- Dans les commerces : des répulsifs naturels à base d'huile d'os ou des substances organiques conçues pour simuler l'odeur d'un animal prédateur

Vous pouvez également réaliser votre **concoction maison** à vaporiser dans les lieux fréquentés par les nuisibles :

- 1 cuillerée de piment de Cayenne
- 1 cuillerée de Tabasco
- ½ cuillerée de savon de vaisselle
- 2 tasses d'eau.

Si malgré toutes ces précautions, les rats, souris et autres rongeurs affectionnent particulièrement votre compost et deviennent trop envahissants, d'autres solutions plus radicales existent, comme les poisons et les pièges, mais celles-ci sont peu ou pas écologiques et peuvent même s'avérer dangereuses.

Par ailleurs, lorsque vous utilisez des produits toxiques destinés à tuer les rongeurs faites preuve de vigilance, car s'ils sont mortels pour les rats, ces produits le sont aussi pour les humains, les animaux de compagnie, les oiseaux et les autres visiteurs de votre jardin tels que les hérissons.

Nous vous rappelons également que l'Administration communale peut vous fournir gratuitement du poison pour éradiquer la prolifération des rongeurs – 086/849.310.



Vous êtes propriétaire d'une remorque, quelles sont vos obligations vis-à-vis de l'Administration fiscale ?

Les remorques sont classées en 2 catégories en fonction de la masse maximale autorisée (MMA) :

1. MMA de maximum 750 kg

La remorque ne dispose pas d'une immatriculation propre mais doit être munie de la reproduction de la plaque du véhicule tracteur.

Cette remorque doit faire l'objet d'une déclaration via notre formulaire en ligne. Pour y accéder, rendez-vous sur l'espace sécurisé : <https://monespace.wallonie.be>

2. MMA entre 751 kg et 3.500 kg

Cette remorque doit faire l'objet d'une immatriculation propre auprès de la Direction de l'Immatriculation des Véhicules (DIV) qui nous transmettra

automatiquement les informations pour l'établissement de la taxe de circulation

Retrouvez plus d'infos sur <https://www.wallonie.be/fr/actualites/declarez-votre-remorque-en-ligne> ou contactez le Centre d'appel Fiscalité au 081 33 00 01.



PCS – Formation permis de conduire

Le PCS Condroz organise cette année une deuxième session de formation au permis de conduire théorique. Celle-ci aura lieu en matinée :

Du 15 au 21 septembre 2020

A Tinlot, en collaboration avec les PCS de Marchin et de l'Ourthe.

» FORMULE COURTE

- Cours théoriques donnés par HUY-MOTOR 6 jours en matinée **du 15 au 22 septembre 2020** de 9h30 à 12h à Tinlot (Local intergénérationnel), rue Malplaquaye 1, 4557 Tinlot.
- Passage de l'examen théorique en groupe.
- Si théorique réussi : possibilité de suivre une formation individuelle de 2X2h (démarrage et/ou manœuvres en parc fermé) à Tinlot. (Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

» COÛTS

- Travailleurs et étudiants : 69€ pour les cours théoriques / 52€ pour les 4h de manœuvres.
- Demandeurs d'emploi (chômeurs complets indemnisés) et bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration Sociale : Gratuit.

Attention, nombre de places limité!

» CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Être habitant d'Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Nandrin, Ouffet ou Tinlot

» INFOS ET INSCRIPTIONS

AVANT le 01.09.2020
 PCS CONDROZ : Inès MOOREN 0474/ 77.46.42
 inesmooren@pcs-condroz.be
 PCS MARCHIN : Elise Cornélis 085/27.04.53
 elise.cornelis@marchin.be
 PCS OURTHE: Lurquin Sandrine 0496/27.52.90
 sandrine.lurquin@comblainaupont.be

» SI PROBLÈME DE MOBILITÉ

En cas de problème pour vous rendre sur le lieu de formation, veuillez nous le signaler et nous trouverons une solution ensemble.

Plus d'informations sur <https://sites.google.com/view/pcscondroz/nos-projets/formation-permis-de-conduire>



Le pressoir mobile arrive à Ouffet

PPresse est une nouvelle initiative de pressoir mobile en Wallonie sur les chemins de la transition écologique et de la consommation locale.

Le pressoir est intégré sur une remorque et permet, grâce à un dispositif bien réglé, de gérer toutes les étapes de transformations de vos fruits en jus : lavage, broyage, pressage, pasteurisation et conditionnement.

Le pressoir mobile vous propose de transformer vos pommes en jus :

Le dimanche 18 octobre 2020 de 9h à 17h sur la Grand'Place.

Conditions de participation :

- Avoir un **minimum de 100 kg de pommes** (possibilité de vous regrouper) ;
- **Prendre rendez-vous** via le site internet (où les tarifs sont également disponibles).

Plus d'info sur l'ASBL, consultez leur site internet <http://www.ppresse.be/>



Activités du mois de septembre

Voici les quelques activités programmées au Télé-Service du Condoz pour le mois de septembre :

1. **Sortie vélos tous les mardis de septembre ;**
2. **Balade-rencontre tous les jeudis de septembre.**

Nous attendons les décisions concernant le "COVID19", afin de savoir si nous pouvons reprendre nos autres activités (Voyage autour d'une fourchette, pique-nique commun, ateliers...)

La permanence est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 au bureau.

N'hésitez pas à nous contacter pour les lieux et heures de rendez-vous pour nos différentes sorties : 086/36.67.18 ou 0479/298.118.



Cours de yoga traditionnel

LUNDI 18h – 19h ou 19h15 – 20h15 et MERCREDI 9h – 10h

Une **pratique douce de yoga**, (re)prendre conscience du corps par la **respiration** et le **mouvement**. Nous terminons la séance par un moment de **méditation** ou **relaxation**.

Ce cours est ouvert à tous, quels que soient votre âge et condition physique.

Lieu : A la salle aux Oies, rue au Oies 2 à OUFFET

Tarifs : Carte 10 séances : 80€ (validité 12 semaines) - 5 séances : 50€ (sans durée de validité) - A la séance : 11€

Cycle d'initiation : Les lundis 7, 14, 21, 28 septembre de 20h15 à 21h15 : 36€

Inscription indispensable

Pour plus de renseignement et inscription, contactez **Gaëlle Mazzara** au 0474/34.98.92 ou par email à l'adresse gaelle.mazzara@gmail.com - www.gaellemazzara.be

Acquisition de matériel

Afin de pouvoir remplir ses différentes missions, la Commune a fait l'acquisition :

- d'un plateau porte engin ;
- d'une camionnette utilitaire ;
- d'un gyrobroyeur destiné à l'entretien des accotements.



Travaux réalisés par les ouvriers communaux

Cette année a été bouleversée par les mesures relatives à la présence du Coronavirus.

Le Service Travaux a donc dû s'adapter afin de répondre à ses obligations de service public tout en respectant les mesures d'hygiène mises en place, ainsi les divers entretiens ont été assurés.

Nous pouvons notamment vous présenter différents travaux effectués par les ouvriers communaux :

1) Divers aménagements sur le stade de Foot de Warzée tels que :

- La mise en couleur de l'entrée principale du bâtiment, des sanitaires et des barrières encadrant le terrain de foot ;
- La pose d'une nouvelle clôture ;
- La rénovation de l'abris destiné à vendre les tickets ;
- Le remplacement d'une douche vétuste ;



2) L'aménagement des abords de la rue de Bende à Warzée :

Afin de sécuriser les piétons de la rue de Bende à Warzée, les ouvriers communaux ont créé un trottoir ainsi qu'une zone de stationnement.



3) La réalisation de chicanes destinées à sécuriser les entrées des villages :



4) L'entretien des châssis de la Tour de Justice :



5) Création d'une liaison piétonne :

Une liaison piétonne a été matérialisée entre la rue des Mésanges et le Tige de Fairon. Actuellement enherbée, cette dernière devrait être prochainement aménagée et empierrée :



SORTIE FAMILLE PCS CONDROZ 2020

DÉCOUVERTE NATURE À TAVIER



LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Balade à partir du village, découverte de la faune et de flore avec un guide Natagora

RDV à l'Eglise de Tavier à 14h

Parcours de 4,5 kms

Fin prévue vers 17h

- Prix : 3 euros
- Inscriptions : avant le 10 septembre au 0474/ 77 51 46 (PCS Condroz)
- Mobilité : problème de transport vers le lieu de RDV ? Contactez-nous !
- Ouvert à tous les habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot

Une organisation du Plan de Cohésion Sociale du Condroz
Avec le soutien des administrations communales associées ainsi que de la Wallonie.
Ed. Responsable : F. Cornet - Ne pas jeter sur la voie publique





RFC OUFFET-WARZÉE

SAISON 2020 - 2021

RECRUTEMENT ÉQUIPES DE JEUNES

TU ES NÉ(E) ENTRE 2006 ET 2015 ?
TU AIMES LE SPORT ENTRE COPAINS ?
TU VEUX TE DÉFOULER ET T'AMÉLIORER AU FOOT ?
TU VEUX DÉVELOPPER TON ESPRIT COLLECTIF ?
TU ES À LA RECHERCHE D'UNE CLUB CONVIVAL
AVEC UNE VRAIE AMBIANCE FAMILIALE ?



LE CLUB EST TOUJOURS
À LA RECHERCHE DE :

- BÉNÉVOLES
- ENTRAÎNEURS
- SPONSORS
- ...

CONTACTEZ-NOUS !



N'HÉSITEZ PAS ET REJOIGNEZ LE CLUB DE LA COMMUNE,
LE RFC OUFFET-WARZÉE !

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT :
GÉRARD LAMBOTTE : 0475 38 93 58



RFC OUFFET WARZÉE